

# CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES FÉVRIER 2006

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR  
LE CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

AU MINISTRE DES FINANCES, MONSIEUR MICHEL AUDET



CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

4200, rue Adam  
Montréal (Québec) H1V 1S9  
t. (514) 899-9916  
f. (514) 899-0114  
[ecosoci@chantier.qc.ca](mailto:ecosoci@chantier.qc.ca)  
[www.chantier.qc.ca](http://www.chantier.qc.ca)



## CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Nous sommes présents aujourd'hui à ces consultations prébudgétaires parce que nous partageons un certain nombre de préoccupations en ce qui concerne les perspectives économiques, les finances publiques et la dette du Québec. Nous reconnaissons que le Québec fait face à des défis structurels importants et que le fardeau de la dette a un impact significatif.

Par ailleurs, nous croyons qu'il n'y a pas qu'une seule stratégie pour faire face à ces défis. Parmi les diverses options, nous sommes d'avis que plutôt que de canaliser l'ensemble des ressources dans le remboursement de la dette, il est préférable d'investir dans une série de mesures qui à moyen et long terme permettront de créer de nouvelles richesses, de rendre l'économie québécoise plus performante et par le fait même de réduire le fardeau. À titre d'exemple, le secteur de l'économie sociale a démontré avec brio au cours des dix dernières années qu'il était possible de créer de la richesse tout en réduisant les problèmes sociaux et environnementaux et les frais qui y sont associés.

La question qui nous est adressée dans le cadre des consultations prébudgétaires se centre sur les stratégies à adopter pour rembourser la dette. Sans être opposé à des gestes allant en ce sens, il faut d'abord rappeler que l'importance de prendre des bouchées doubles à cette fin ne fait pas consensus auprès des experts. La proportion de la dette est importante, mais elle pourrait être résorbée dans le temps si l'économie progressait, si la pauvreté régressait et si l'état de l'environnement s'améliorait; cela permettrait de restreindre les sommes qu'il faut actuellement allouer pour faire face à un ensemble de problèmes sociaux et aux défis environnementaux.

Ainsi, nous croyons qu'il faut regarder l'ensemble des choix budgétaires pour déterminer de quelle manière la dette peut et doit être remboursée et selon quel échéancier. Nous croyons surtout que, si on défend un raisonnement qui s'appuie sur l'enjeu du vieillissement de la population et le fardeau à léguer ou à ne pas léguer aux générations futures, ce raisonnement doit s'appliquer sur l'ensemble des enjeux budgétaires. On doit s'assurer que les choix budgétaires, dans tous les domaines, s'appuient sur des stratégies qui permettront de laisser aux générations futures un Québec avec une population plus en santé et mieux éduquée. Un Québec sans pauvreté, avec une économie forte, inclusive et durable. On doit s'assurer que l'ensemble des choix se fasse dans le respect de l'environnement afin que les ressources naturelles du Québec, son eau, ses forêts et l'ensemble de son territoire restent en équilibre ou retrouvent un équilibre qui permettra d'assurer leur pérennité.

Dans les mesures alternatives, nous proposons notamment : le soutien au développement durable, l'accroissement de la formation, l'investissement dans la prévention assorti d'un ensemble de mesures pour lutter contre l'appauvrissement.

Le Chantier de l'économie sociale a comme mission la promotion et le développement de l'économie sociale. À travers la réalisation de cette mission, qui mise sur l'entrepreneuriat social et collectif des Québécois et des Québécoises, le Chantier contribue au développement économique et social du Québec. Son action s'enracine autant dans les valeurs partagées par l'ensemble des réseaux qui le composent que dans la conviction profonde que le développement économique et le développement social doivent être indissociables et doivent assurer un équilibre porteur d'espoir pour les générations futures.

Le développement durable est une responsabilité collective, celle de faire progresser, aux niveaux local, régional, national et mondial, le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement, piliers interdépendants et complémentaires du développement durable (Sommet mondial pour le développement durable, 2002).

Cet objectif d'un développement durable en faveur des générations futures est au cœur des préoccupations de l'ensemble des membres du Chantier de l'économie sociale. Il doit également, à notre avis, être au cœur des préoccupations du gouvernement du Québec dans la préparation de son budget.

À ce titre, les membres du Chantier, issus de toutes les régions et d'un ensemble de secteurs économiques ou sociaux, auraient sans doute beaucoup de choses à dire sur les divers choix budgétaires qui s'imposent. Mais compte tenu des courts délais, du temps limité et des ressources modestes de notre organisation, nous avons choisi de mettre l'accent sur quelques grandes priorités :

## **1. Soutenir un développement durable qui intègre des dimensions économiques, sociales et environnementales sur tout le territoire québécois**

Cette volonté, partagée par une vaste partie de la population, doit se traduire par des choix budgétaires stratégiques dans le domaine du développement économique. Cela passe par une priorisation des initiatives et des façons de faire qui assure une valeur ajoutée non seulement au niveau de la création de la richesse, mais qui tient compte également des autres dimensions sociales et environnementales. À ce sujet, un investissement dans l'énergie éolienne et dans d'autres formes d'énergie propre, un engagement accru pour le développement de l'économie sociale, notamment dans l'accès à du capital adapté à ses besoins particuliers, un appui plus important au crédit communautaire, un soutien accru aux acteurs de développement local dans la recherche de solutions durables pour leur collectivité, notamment en ce qui concerne la capacité des centres locaux de développement (CLD) de soutenir les entreprises d'économie sociale, un soutien au milieu communautaire dans sa contribution au développement social des régions, sont des initiatives qui à moyen et long terme rapporteront des retombées significatives pour l'économie en général.

## **2. Investir dans la formation des travailleurs et travailleuses et dans l'intégration des personnes exclues du marché de travail afin d'augmenter le taux d'emploi et la qualité de vie des citoyens et citoyennes**

L'enjeu du vieillissement de la population québécoise pose des défis particuliers pour l'avenir économique du Québec. D'une part, le spectre d'une pénurie de main-d'oeuvre devient tranquillement réalité dans beaucoup de secteurs économiques. D'autre part, des dizaines de milliers de personnes aspirent à accéder à des emplois décentés qui leur permettraient d'améliorer considérablement leur qualité de vie. Pour que cet arrimage entre le marché de travail et ceux et celles qui en sont exclus se réalise, il est essentiel de mettre en place des mesures proactives. Il faut assurer les ressources suffisantes pour permettre un meilleur accès à la formation et à d'autres moyens d'intégration au marché du travail. L'État doit également veiller à ce que les entreprises québécoises s'engagent dans la formation de la main-d'oeuvre en emploi, notamment pour les travailleurs et travailleuses peu ou non qualifiés.

## **3. Prioriser la prévention dans le domaine de la santé**

La part importante des dépenses reliées à la santé constitue une problématique importante pour le Québec, comme pour l'ensemble des sociétés occidentales. Plusieurs options pour remédier à ce problème seront débattues dans les prochains mois au Québec. Mais, peu importe les moyens qui seront pris, il est essentiel que le gouvernement du Québec investisse dans le domaine de la prévention. Il s'agit d'un des moyens les plus efficaces pour limiter l'accroissement des coûts de santé. Il est inconcevable que nous laissions croître d'une manière exponentielle les dépenses d'infrastructures lourdes, de nouvelles technologies, de médicaments et de rémunération de médecins pendant que les investissements dans les soins à domicile, le soutien communautaire en logement social, les services aux jeunes, la promotion des styles de vie plus sains stagnent ou diminuent année après année. Le recours accru aux initiatives privées ne facilitera pas l'accès à ce type de services pour la majorité des Québécois et des Québécoises. Les acteurs de l'économie sociale et du milieu communautaire, en complémentarité avec les services publics, offrent des pistes de solution dans plusieurs domaines de la santé et des services sociaux. Le gouvernement du Québec doit favoriser la prévention tout en s'assurant que ses investissements permettent aux initiatives collectives sous toutes leurs formes de réaliser leur potentiel en faveur d'une population plus en santé et des services accessibles pour l'ensemble des citoyens et citoyennes du Québec.

## **4. Renforcer les moyens de lutte à la pauvreté**

Malgré une période de croissance économique, un trop grand nombre de Québécois et Québécoises vivent dans la pauvreté. Ceci est malheureusement vrai, non seulement pour les sans-emploi, mais également pour un nombre croissant de personnes en emploi.

Les stratégies de lutte à la pauvreté sont multiples. Plusieurs organismes qui nous accompagnent aujourd'hui possèdent une expertise incontestable dans ce domaine, et nous nous limiterons à exprimer notre appui à leur travail.

Cependant, nous croyons important de souligner quelques initiatives s'inscrivant dans une stratégie de lutte à la pauvreté et qui font partie des priorités du Chantier de l'économie sociale.

Il s'agit notamment de la question de l'habitation. La réalisation de logements sociaux doit être poursuivie par le renouvellement du programme Accès logis afin de répondre aux besoins de familles à faibles et modestes revenus du Québec. Il faut également prévoir des investissements afin de répondre aux besoins croissants de logements pour des aînés en perte d'autonomie identifiés dans *le Plan d'action 2005-2010 - Un défi de solidarité, les services aux aînés en perte d'autonomie* du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Soulignons également l'intervention de première ligne qui se fait auprès des enfants d'âge préscolaire dans les centres de la petite enfance (CPE). En 1997, à partir de l'expertise développée au sein des garderies communautaires, nous avons choisi d'offrir aux familles des modes de garde multiples (en installations et en familles) tout en donnant accès à des ressources adaptées et diversifiées. Ces 1002 CPE, des entreprises d'économie sociale réparties à travers tout le Québec, constituent un véritable réseau d'éducation préscolaire.

Les CPE sont des milieux de vie au cœur de leur collectivité. Ils offrent des services de soutien parental, de dépistage précoce et de support pour l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers. Ils s'adaptent aux besoins spécifiques des communautés dans lesquelles ils sont établis. Ils constituent un formidable outil de prévention et permettent de contrer les effets de la pauvreté. Il faut les préserver et les soutenir adéquatement.

Nous ne pouvons énumérer ici l'ensemble des initiatives, mais sachez que ces entreprises d'économie sociale contribuent à lutter contre la pauvreté en rendant des services accessibles, notamment aux populations défavorisées (entreprises d'aide domestique, camps familiaux, etc.). D'autre part, ces entreprises créent de l'emploi, dans certains cas pour les personnes exclues du marché du travail (entreprises d'insertion, ressourceries, entreprises adaptées).

## **Conclusion**

Il est difficile pour nous de répondre d'une manière définitive à la question centrale de cette consultation, compte tenu de l'ensemble des variants dont on doit tenir compte. Il nous paraît cependant fondamental que notre préoccupation pour les générations futures ne se résume pas à cette question. Il faut décortiquer la question de la dette. Il faut déterminer quels sont les investissements qui permettront d'augmenter la productivité, de créer de nouvelles richesses et par le fait même de mieux faire fonctionner la société et l'économie québécoise.

Le Chantier de l'économie sociale travaille de façon soutenue avec des jeunes, très présents dans les organisations et les réseaux d'économie sociale. Ces jeunes aspirent et travaillent activement pour un Québec plus équitable, plus inclusif, plus respectueux de l'environnement. Le remboursement de la dette pour dégager une plus grande marge de manœuvre n'est pas une panacée. Si les moyens pour y arriver sont à portée de main, ils ne s'y opposeront pas. Mais si cette option remet en question notre capacité collective d'assurer un développement durable au Québec, un nombre important de jeunes joindront leur voix à celle du Chantier pour dire qu'il faut, au nom des générations futures, mettre l'énergie et les ressources ailleurs.

## **Le Chantier de l'économie sociale**

Le Chantier de l'économie sociale est une corporation à but non lucratif qui réunit les promoteurs d'entreprises d'économie sociale oeuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisirs, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, culture, finance solidaire, etc.), les acteurs du développement local (Association des centres locaux de développement du Québec (ACLDQ), Réseau des sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), Regroupement des corporations de développement économique et communautaire (CDEC), etc.) et les grands mouvements sociaux (syndical, communautaire, culturel, écologiste et féministe).